

Grèce

Place du tourisme dans l'économie

La contribution du secteur des voyages et du tourisme au PIB et leur impact économique global devrait augmenter de 4 % par an en moyenne, passant de 35.3 milliards EUR (15.8 % du PIB) en 2011 à 52.2 milliards EUR (18.5 % du PIB) en 2021. Selon le Conseil mondial du tourisme et des voyages (CMTV), la contribution totale du secteur du tourisme à l'emploi – incluant les emplois indirects – devrait progresser de 2.1 % par an, passant de 768 000 emplois (18.4 % de l'emploi total) en 2011 à 944 000 emplois (21.7 %) en 2021. Le montant de l'investissement dans le secteur a été estimé à 6 milliards EUR en 2011, soit 14.3 % de l'investissement total. Ce chiffre devrait augmenter de 3.2 % par an pour atteindre 8.1 milliards EUR (soit 14.6 % de l'investissement total) d'ici 2021.

La période 2009-10 a été critique pour le tourisme grec, l'économie ayant souffert de la publicité négative entourant la crise de la dette du secteur public et de ses effets négatifs sur l'image du pays en tant que destination touristique moderne. En 2008, la Grèce figurait en douzième place du classement de l'OMT, mais a ensuite reculé à la quinzième place en 2009, et à la vingt et unième en 2010.

Entre 2004 et 2007, le nombre d'arrivées de touristes internationaux est passé de 14.3 millions à 18.8 millions, soit un taux de progression annuel moyen de 9.5 %. Or, en 2010, ce chiffre était retombé à 15 millions. Entre 2007 et 2010, tous les principaux marchés émetteurs de la Grèce ont marqué un recul. Les arrivées en provenance du Royaume-Uni ont chuté de 31.2 %, celles en provenance d'Allemagne de 10 %, et celles d'Italie de 27.1 %. En 2010, le nombre de touristes venus de ces trois marchés était inférieur de 1.36 million à celui de 2007. À l'inverse, les arrivées en provenance de nouveaux marchés comme la Fédération de Russie (+63.5 %), la Serbie et le Monténégro (+41.8 %), la Turquie (+180 %) et Israël (+139 %) ont enregistré une croissance rapide. Au premier trimestre de 2011, le nombre d'arrivées internationales a cru de nouveau, progressant de 13.1 % par rapport à la même période de 2010. Cette hausse est peut-être due en partie à l'effet négatif des soulèvements du Printemps arabe sur les arrivées touristiques dans les pays concurrents.

Le montant moyen des dépenses touristiques a également fléchi, passant de 697.3 EUR par personne en 2009 à 640.4 EUR en 2010, les dépenses quotidiennes ayant pour leur part reculé de 73.5 EUR à 68.6 EUR. En conséquence, les recettes tirées des voyages internationaux ont décliné de 12.2 %, passant de 10.4 milliards EUR en 2009 à 9.1 milliards EUR en 2010.

Organisation du tourisme

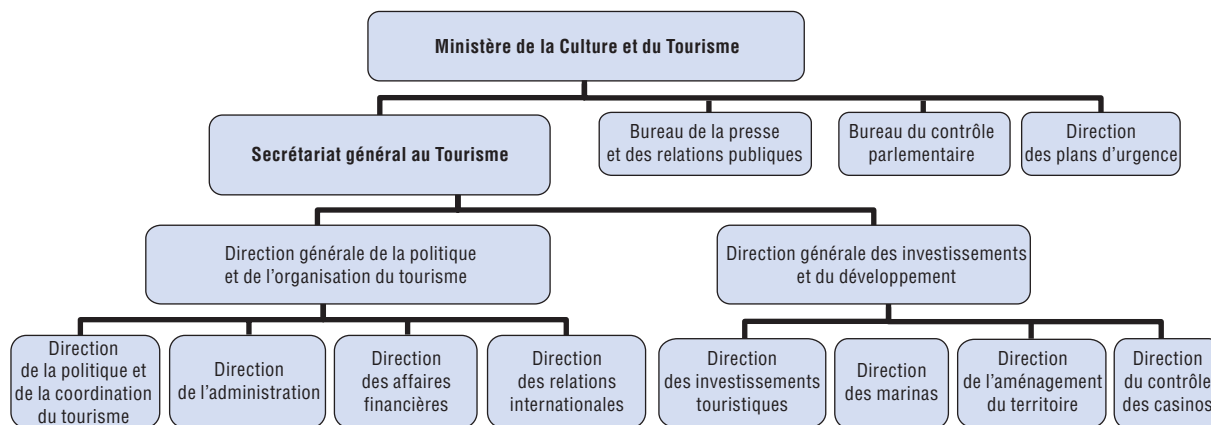
Après la création du ministère du Tourisme en 2004, une évolution majeure est intervenue avec la fusion de deux ministères en 2009 – Culture et Développement

touristique. Cette fusion avait pour objectif d'insuffler aux deux secteurs une nouvelle dynamique commune s'appuyant sur l'avantage comparatif que chacun d'eux représente pour la Grèce (graphique 4.15). En 2010, le secrétariat général au Tourisme a été créé au sein du ministère de la Culture et du Tourisme, doté des mêmes compétences que celles que détenait auparavant le ministère du Développement touristique.

Le ministère supervise l'Office national du tourisme (EOT), l'organisme d'enseignement et de formation, la Chambre hôtelière de Grèce et la Société de développement du tourisme. L'Office national du tourisme est responsable de la promotion et de la publicité de la Grèce ; il est également chargé (par l'intermédiaire de ses bureaux régionaux) d'agréer les entreprises touristiques, comme les fournisseurs d'hébergement et les agences de voyage.

En 2010, dans le cadre du programme *Kallikrates* (loi n° 3852 de 2010), les 13 régions grecques se sont vues confier la planification, le développement et la promotion du tourisme sur leur propre territoire, en coopération avec le ministère de la Culture et du Tourisme et l'Office national du tourisme.

Graphique 4.15. Grèce : organigramme des organismes de tourisme



Source : OCDE, d'après le ministère de la Culture et du Tourisme, 2012.

Budget du tourisme

En 2011, le budget du secrétariat général au Tourisme du ministère de la Culture et du Tourisme représentait environ 50 millions EUR (contre 54 millions EUR en 2010). Sur ce total, 14.1 millions EUR des recettes provenaient du budget ordinaire, et 2.2 millions EUR des casinos. Le budget de l'investissement public se compose pour sa part de 21.5 millions EUR de cofinancements de l'Union européenne, et de 12.7 millions EUR issus de sources nationales (tableau 4.85).

En 2011, l'Office national du tourisme a disposé d'un budget d'environ 80 millions EUR (contre 141 millions EUR en 2010) ; celui de l'organisme d'enseignement et de formation a avoisiné 17 millions EUR. Les deux organismes bénéficient également d'autres sources de financement.

Tableau 4.85. Grèce : budget du tourisme

Unité	Budget ordinaire	Recettes des casinos	Programme d'investissement public		Total
			Cofinancé par l'UE	Financé au niveau national	
2008 Milliers EUR	21 149	3 000	46 578	32 796	103 523
2009 Milliers EUR	20 193	3 000	28 363	80 000	131 555
2010 Milliers EUR	17 290	2 200	734	34 000	54 223
2011 Milliers EUR	14 138	2 200	21 504	12 700	50 542

Source : Ministère de la Culture et du Tourisme.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932725204>

Politiques et programmes liés au tourisme

Politique du tourisme

La stratégie touristique de la Grèce s'articule selon trois grands axes :

- augmentation de l'investissement dans le tourisme ;
- facilitation des voyages en Grèce (par voie aérienne essentiellement) ;
- mise en place d'opérations de promotion efficaces à l'étranger.

Investissement et autres incitations

Une nouvelle loi générale sur l'investissement applicable à l'ensemble des secteurs – tourisme compris – a été adoptée. Elle incite à opter pour des investissements modernes et écologiques dans le domaine touristique, en vue de favoriser l'amélioration des normes de service, la qualité, l'innovation, et d'encourager la construction écologique. Une autre mesure visant à stimuler l'activité touristique a été la baisse de la TVA sur les services hôteliers et touristiques.

En outre, le secteur aérien a bénéficié d'incitations qui ont attiré de nouvelles compagnies et établi de nouvelles liaisons aériennes ; on citera notamment l'exonération des taxes d'atterrissage et de décollage dans tous les aéroports du pays autres que l'aéroport international *Eleftherios Venizelos* d'Athènes.

D'autres dispositions ont été adoptées, notamment : des mesures législatives encourageant le développement du tourisme de croisière et du tourisme maritime, et levant les restrictions au cabotage ; la simplification des procédures de délivrance des visas pour les ressortissants des marchés nouveaux et émergents, comme la Fédération de Russie, la Chine et l'Ukraine ; la promotion des courts séjours urbains avec deux nouveaux programmes ciblant Athènes et Salonique (*Athens Every Week* et *Thessalonique, carrefour culturel*).

L'organisme grec pour l'emploi des travailleurs a pris plusieurs dispositions pour combattre le chômage sectoriel. Enfin, des lois ont été adoptées pour réduire les formalités, simplifier les procédures d'agrément des nouvelles entreprises touristiques et les procédures de libéralisation de professions jusqu'alors fermées.

Stratégie de promotion

Les mesures les plus importantes en faveur de la promotion du tourisme en Grèce sont les suivantes :

- opérations spéciales visant à promouvoir le produit touristique ;

- développement des marchés ciblés (notamment des marchés nouveaux, non traditionnels) ;
- adaptation des projets de marketing aux demandes particulières de chaque marché ;
- adoption de moyens technologiques modernes par le biais des réseaux sociaux, dans le cadre de programmes tels que *You in Greece*, *My Greece* et *90 experiences*.

Le ministère de la Culture et du Tourisme a défini une nouvelle stratégie destinée à instaurer un marché du tourisme qui couvre l'ensemble de l'année, et s'appuie sur trois mesures :

- créer pour la Grèce une nouvelle image et une nouvelle identité mettant davantage en avant les expériences vécues par les visiteurs ;
- élaborer une nouvelle stratégie de communication et de nouvelles campagnes marketing, l'objectif étant de garantir une présence marquée, « intelligente » et ciblée du pays sur Internet ; et
- étoffer et diversifier le produit touristique, pour rompre avec l'image traditionnelle « soleil, mer et sable » et intégrer des produits différenciés faisant une place de choix au tourisme thématique et à de nouveaux marchés touristiques.

Profil statistique

Tableau 4.86. Grèce : tourisme interne avec nuitée(s)

	Unité	2006	2007	2008	2009	2010
Nombre de séjour avec nuitée(s)¹	Milliers	107 183	99 492	93 557	92 113	..
Établissements d'hébergement collectif	Milliers	14 394	12 858	12 525	11 794	..
Établissements d'hébergement privé	Milliers	92 788	86 634	81 032	80 319	..

1. Données issues de l'enquête trimestrielle pour les statistiques relatives à la demande touristique. Ces données font référence aux voyages d'agrément (hors tranche d'âge 0-14 ans, voyages d'affaires et voyages pour autre motif).

Source : Office statistique de la Grèce.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932725223>

Tableau 4.87. Grèce : tourisme récepteur – arrivées internationales

	Unité	2006	2007	2008	2009	2010
Total arrivées internationales	Milliers	17 284	18 755	15 939	14 915	15 007
Cinq principaux marchés						
<i>Royaume-Uni</i>	Milliers	2 616	2 619	2 469	2 364	2 039
<i>Allemagne</i>	Milliers	2 268	2 264	2 278	2 112	1 802
<i>France</i>	Milliers	712	756	910	962	868
<i>Italie</i>	Milliers	1 188	1 157	1 100	935	844
<i>Pays-Bas</i>	Milliers	782	828	757	651	528
Recettes voyages internationaux	Millions EUR	11 356.7	11 319.2	11 635.9	10 400.2	9 611.3

Source : Office statistique de la Grèce, Banque centrale.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932725242>

Tableau 4.88. Grèce : tourisme émetteur – départs internationaux

	Unité	2006	2007	2008	2009	2010
Nombre de voyages touristiques	Milliers	1 037	1 067	1 265	986	..

Source : Office statistique de la Grèce.



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932725261>

Tableau 4.89. Grèce : emploi dans le tourisme

	Unité	2006	2007	2008	2009	2010
Hôtels et hébergements assimilés	Salariés	62 718	72 636	67 169
Campings et autres hébergements de courte durée	Salariés	4 828	4 869	7 358
Restaurants et services de vente alimentaire itinérante	Salariés	132 512	132 324	69 260
Traiteurs et autres services de restauration	Salariés	9 097	8 935	9 442
Débites de boissons	Salariés	89 779	92 693	161 479
Agences de voyage et voyagistes	Salariés	23 966	18 921	17 770
Part du tourisme dans l'emploi	%	7.25	7.3	7.3

Source : Office statistique de la Grèce (enquête sur la population active), 2009.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932725280>



Extrait de :
OECD Tourism Trends and Policies 2012

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/tour-2012-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2013), « Grèce », dans *OECD Tourism Trends and Policies 2012*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/tour-2012-18-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.